



LA TRANSACTION

VENTE IMMEUBLES ET TERRAINS

Montants TTC 20.0%, calculés sur le montant de la transaction réalisée

HONORAIRES CHARGE VENDEUR, SAUF CONVENTION CONTRAIRE et comprennent la rédaction du compromis de vente et le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.

MONTANT DE LA COMMISSION	
5 500 €	pour une vente inférieure ou égale à 63,000€
8,7%	pour une vente entre 64,000€ inclus à 126,000€ inclus
7,5%	pour une vente entre 127,000€ inclus à 191,000€ inclus
6,6%	pour une vente entre 192,000€ inclus à 244,000€ inclus
6,1%	pour une vente entre 245,000€ inclus à 769,000€ inclus
5,5%	pour une vente supérieure à 770,000€ inclus

- Honoraires forfaitaires d'Estimation : 340 €
- Forfait estimation + constitution intégrale d'un dossier de vente sans commercialisation : 2000€ TTC

HONORAIRES Charge ACQUEREUR dans le cadre de successions, divorce, liquidation (liste non exhaustive)

MONTANT DE LA VENTE en €	Montant honoraires TTC
<59000	5 500,00€
60000 - 69000	6 000,00€
69000 - 79000	7 000,00€
80000 - 99000	8 000,00€
100000 - 119000	9 000,00€
120000 - 139000	10 000,00€
140000 - 159000	11 000,00€
160000 - 179000	12 000,00€
180000 - 199000	13 000,00€
200000 - 219000	14 000,00€
220000 - 239000	15 000,00€
250000 - 269000	16 000,00€
270000 - 289000	17 000,00€

MONTANT DE LA VENTE en €	Montant honoraires TTC
290000 - 309000	18 000,00€
310000 - 329000	19 000,00€
330000 - 349000	20 000,00€
350000 - 369000	21 000,00€
370000 - 389000	22 000,00€
390000 - 409000	23 000,00€
410000 - 429000	24 000,00€
430000 - 449000	25 000,00€
450000 - 469000	26 000,00€
470000 - 489000	27 000,00€
490000 - 509000	28 000,00€
< 510000	5,50%

Les frais et honoraires ne sont dus qu'en cas de réalisation effective de la vente,

Les honoraires d'estimation et de constitution de dossier sans mise en vente seront facturés dès lors que la mission est remplie
(remise dossier estimatif et pièces nécessaires à la signature d'un compromis de vente)

SUD 64 IMMOBILIER

64 – 69 Rue du 14 Juillet
64000 PAU

05.59.35.09.30

Orpi Sud 64



Transaction

Une équipe de 10
Professionnels prêts à
vous accompagner
sud64immobilier@orpi.com

Location / Gestion

Une équipe de 6
Professionnels pour
vous aiguiller
sud64location@orpi.com
sud64gestion@orpi.com



Clé TRANQUILITÉ

- Appel et encaissements des loyers et charges diverses
- Délivrance des quittances et reçus aux locataires
- Si impayé : Lettre de rappel et 1^{ère} relance par LRAR
- Révision annuelle des loyers
- Envoi des décomptes propriétaires
- Gestion travaux courants
- Régularisation des charges locatives
- Contrôle et acceptation du congé locataire
- Visite conseil et état des lieux de sortie
- Comparatif état des lieux (si relocation)
- Remboursement / retenues sur caution

**6 %
TTC¹**



Clé SÉRÉNITÉ

- Inclus la clé TRANQUILITÉ
- Aide à la déclaration des revenus fonciers
- Si impayé : Suivi du dossier de contentieux et de la procédure (du commandement de payer par huissier à l'expulsion)
 - Gestion des sinistres (à hauteur de 1500€)
 - Accès à l'extranet pour vous et votre locataire
 - Service conciergerie

**8,5 %
TTC¹**



GARANTIE LOYERS IMPAYÉS

Cette option comprend :

- La prise en charge de l'INTEGRALITE des loyers impayés jusqu'à la date de départ effective du locataire
- La prise en charge des frais d'huissier et d'avocats
- Garantie DÉGRADATIONS IMMOBILIÈRES
- Garantie PROTECTION JURIDIQUE

**2,5 %
TTC²**



UNE AGENCE ET TOUTES LES COMPÉTENCES

Transaction

Une équipe de 10

Professionnels prêts à vous accompagner

sud64immobilier@orpi.com

Location / Gestion

Une équipe de 6

Professionnels pour vous aiguiller

sud64location@orpi.com

sud64gestion@orpi.com

Orpi Sud 64


Frais administratifs (frais ajoutés automatiquement à la formule choisie)			4,00 € TTC par mois OU 5,00 € TTC par mois avec extranet
Recouvrement des créances : suivi du dossier contentieux du commandement de payer par huissier à l'expulsion Les frais de procédure (huissier, avocat, ...) restent à la charge du bailleur			150,00 € TTC (forfait)
Établissement et envoi des éléments d'aide à la déclaration des Revenus Fonciers			60,00 € TTC par an et par lot
Gestion des sinistres (Dommage-Ouvrage / Dégâts des Eaux / Incendie) à hauteur de 1500€ <ul style="list-style-type: none">• Déclaration et suivi du sinistre• Établissement des devis et suivi des travaux			59,00 € TTC (taux horaire)
Encaissement des indemnités et versement après contrôle			
Service conciergerie : Préparation logement avant mise en location (Conseils en valorisation immobilière, enlèvement des encombrants ou meubles superflus/défectueux, achat de mobilier et aménagement, ouverture des compteurs, réalisation de l'inventaire pour les logements meublés, suivi de travaux et ménage avant mise en location...)			59,00 € TTC (taux horaire)
Etablissement de devis comparatifs			20,00 € TTC
Représentation du bailleur en expertise (sinistres Dommage-Ouvrage / Dégâts des Eaux / Incendie)			59,00 € TTC (taux horaire)
Gestion des charges de copropriété (sous réserve de fonds disponibles)			59,00 € TTC par semestre
Représentation du bailleur en AG de copropriété ou devant tous organismes publics ou privés			90,00 € TTC (taux horaire)
Gestion des parties communes (immeuble en monopropriété)			55,00 € TTC / mois / bâtiment
Visite annuelle et/ou étude technique du bien loué durant le cours du bail			75,00 € TTC (taux horaire)
Comparatif État des Lieux de sortie / État des Lieux entrée (si fin de gestion)			150,00 € TTC (forfait)
Honoraires d'État des Lieux (entrant et/ou sortant)			Cf barème « Honoraire de Location »





UNE AGENCE ET TOUTES LES COMPÉTENCES

SUD 64 IMMOBILIER

64 – 69 Rue du 14 Juillet

64000 PAU

05.59.35.09.30

Transaction

Une équipe de 10
Professionnels Prêts à
vous accompagner
sud64immobilier@orpi.com

Location / Gestion

Une équipe de 6
Professionnels pour
vous aiguiller
sud64location@orpi.com
sud64gestion@orpi.com



Orpi Sud 64

Bail type loi « ALUR » (habitation principale, meublée ou vide)	LOCAUX*	STUDIO	APPARTEMENT	MAISON
Honoraires d'entremise et de négociation	0 €	60 €	60 €	60 €
Honoraires afférents aux visites, à la constitution du dossier et à la rédaction du bail	10% du loyer annuel **	8€ / m ²	8€ / m ²	6€ / m ²
Honoraires afférents à la réalisation de l'état des lieux	3€ / m ²	3€ / m ²	3€ / m ²	3€ / m ²
	Soit A définir	11€ / m²	11€ / m²	9€ / m²

* Concerne les locaux commerciaux et professionnels, dépôts, etc...

- Location Murs Commerciaux**	(100% locataire / 100% propriétaire)
- Garage et Stationnement Forfait + rédaction bail <i>Nos forfaits comprennent : l'estimation, la rédaction du mandat, les publicités, les visites, la constitution du dossier et l'état des lieux d'entrée</i>	150 € TTC pour chaque partie (100 € visite, dossier et 50 € état des lieux)
- Rédaction du bail seul pour : Habitation vide ou meublée Stationnements / Locaux commerciaux	300 € TTC à la charge du preneur
- Réalisation État des lieux seul (entrée ou sortie)	3 € / m ²
- Honoraires forfaitaires d'estimation de valeur locative	180 € TTC
- Rédaction d'avenant au bail (modification du bail en cours)	50 € TTC
- Réalisation des diagnostics OU Edition du diagnostic Etat des Risques et Pollutions du logement	(charge propriétaire pour chaque prestation) 15 € TTC



JL IMMOBILIER au capital social de 100 000 €, immatriculée au RCS de Pau Carte professionnelle T/G n°CPI 6402 2016 000 012 511
délivrée par la CCI de Pau - Garantie : GALIAN - 89 rue de la Boétie
– 75008 PARIS Transaction 180.000€ & Gestion 600.000€ SIRET 449 819 176 00024/32 - TVA FR39 449 819 176 - APE 6831Z

Barème Location 2025, valable au 1^{er} Juin 2025
Page 3 / 3